

Transitions Pro Ile-de-France développe ses partenariats

21 Janvier 2022



© Transitions Pro Ile-de-France

L'association régionale paritaire a signé récemment une série de conventions de partenariat avec des acteurs de la formation et du conseil en évolution professionnelle (CEP).

Transitions Pro Ile-de-France a signé en ces mois de décembre et janvier quatre conventions de partenariat avec **l'opérateur de compétences (Opco) Ocapiat** et deux opérateurs du conseil en évolution professionnelle (CEP) : l'**ARML Ile-de-France** et **Cheops Ile-de-France**.

Structure régionale paritaire, Transitions Pro Ile-de-France [1] accompagne les salariés autour de plusieurs dispositifs : le Projet de Transition Professionnelle (PTP), le dispositif démissionnaire, la VAE, le certificat CléA et le dispositif Transitions collectives.

Soutenir les reconversions dans les métiers de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de la pêche

Le 17 décembre dernier, Transitions Pro Ile-de-France a signé deux conventions régionales avec Ocapiat, Opco de la coopération agricole, de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie agroalimentaire et des territoires.

La première convention, qui engage les deux partenaires jusqu'à fin 2023, vise à promouvoir le PTP, le certificat CléA et les Transitions collectives auprès des entreprises franciliennes des secteurs couverts par l'Opco et de leurs salariés. Elle prévoit notamment des **actions de partage d'information et de co-animation d'évènements** de promotion tels que des webinaires.

La deuxième convention porte sur le **cofinancement de 13 reconversions de salariés** vers des métiers porteurs ou en tension dans le secteur agricole et de l'agroalimentaire en Ile-de-France, avec une participation d'Ocapiat aux coûts pédagogiques.

Faciliter les transitions professionnelles des jeunes et des personnes en situation de handicap

Transitions Pro Ile-de-France a également signé en ce début d'année deux autres conventions de partenariat : le 4 janvier avec l'association régionale des missions locales d'Ile-de-France (ARML-IDF) et le 5 janvier avec le conseil handicap et emploi des organismes de placement spécialisés en Ile-de-France (Cheops, le réseau des Cap emploi en Ile-de-France).

Ces conventions viennent formaliser une collaboration étroite entamée par Transitions Pro Ile-de-France avec ces partenaires depuis deux ans autour de la **mise en œuvre du CEP**. Elles visent notamment à optimiser l'orientation des publics d'une structure vers l'autre.

Raphaëlle Pienne (source : Transitions Pro Ile-de-France, Ocapiat)

Tags : [transition professionnelle](#) [2] | [ARML Ile-de-France](#) [3] | [convention de partenariat](#) [4] | [Cap emploi](#) [5]